

# Questions à

## Jacques Jeanjean

Président de l'Association adultes et enfants inadaptés mentaux de Meurthe-et-Moselle

### « L'accueil des handicapés en Belgique est un scandale »

Hier se tenait à Pont-à-Mousson l'assemblée départementale de l'Association adultes et enfants inadaptés mentaux (AEIM). La plus grande « entreprise adaptée de Lorraine » est constituée de 35 structures, pour 876 adhérents, le tout réparti sur 43 sites.

D'emblée, son président Jacques Jeanjean a mis l'accent sur le credo de l'appartenance. « Notre association s'organise, et se structure autour de l'appartenance », a-t-il expliqué.

#### **Est-ce le principal cheval de bataille au niveau départemental ?**

Trop souvent, les parents s'intéressent à l'établissement où vit leur enfant, et oublient avant tout que c'est en étant forts, que nous pouvons faire entendre notre voix. Ainsi, nous avons fixé la barre de nos adhésions au nombre symbolique de 1.000 adhérents. Nous en avons 876. Certes, de gros projets ont été réalisés ces dernières années, mais les conditions économiques de notre pays, font qu'il n'y a plus beaucoup d'argent, alors que les besoins sont là. Il faut donc renforcer cette appartenance, pour faire entendre notre voix.

#### **Il y a en effet, le souci, né de l'amendement Croton.**

Oui, il a pour conséquence, qu'un enfant devenu adulte, doit être orienté vers une structure de travail, ou une autre. Sauf, que lorsqu'il n'y a pas de place pour l'accueillir, il reste en IME, et bloque les entrées de jeunes enfants.

#### **Que deviennent-ils ?**

Vous mettez le doigt sur le



■ Au total, 6.500 Français sont pris en charge en Belgique.

problème de la Belgique. Car il est anormal que l'on oriente les handicapés dans des structures belges, financées par le contribuable français. Faute de place, car rien ne se crée en France, nous estimons à 6.500, le nombre de déficients intellectuels, enfants, ou adultes pris en charge en Belgique, alors que 70 % d'entre eux, ne sont même pas contrôlés par les autorités françaises sur place. Cela touche, tous les départements qui jouxtent la Belgique, mais aussi l'île de France. Mais surtout, cela vient concurrencer le projet d'une structure que nous avons sur le territoire de Briey/Jarny. Un projet qui existe depuis 10 ans, dont nous voyons partir, au compte-gouttes, les adultes vers la Belgique. C'est un véritable scandale qui va finir par exploser. Car tout cet argent qui part en Belgique, c'est autant de postes susceptibles d'être créés chez nous. Ce problème, doit être réglé par l'État et le Conseil général.

Propos recueillis par  
Emmanuel VACCARO